



COMITÉ SYNDICAL du Lundi 8 mars 2021 à 15 h 30

L'an deux mille vingt et un, le 8 mars à 15 h 30, le Comité Syndical s'est réuni à l'amphithéâtre INISUP à Brive-la-Gaillarde, sous la présidence de Monsieur CHRISTIAN PRADAYROL.

Nombre de Délégués

En exercice : 115

Présents : 66

Pouvoirs : 2

Votants : 68

Adopté avec :

Pour : 68

Contre : 0

Abstention : 0

Convocation établie et
affichée le :

26 février 2021

Certifié exécutoire compte
tenu :

- de la transmission en
Sous-Préfecture le :

- de la publication le :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 55

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Danielle FAUCON, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Eric VALERY, Mme Hélène LACROIX, M. Alain DOUSSEAU, Mme Marie-Christine LACOMBE, M. Philippe LESCURE, M. Pierre MONTEIL, M. Christian PRADAYROL, Mme Valérie TAURISSON, M. Jacques VEYSSIERE, M. Jean-Paul FRONTY, Mme Corinne FERLAND, M. Philippe GILET, M. Yves LAPORTE, M. Carlos MARTINEZ, Mme Josette FARGETAS, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Jean MEYJONADE, M. Régis LESCURE, M. Laurent DONADIEU, M. Jean-François LABORIE, M. Alain RIGOUX, M. François PATIER, Mme Chrystèle POUCH, Mme Delphine FOUCAUD, M. Christophe MAURY, M. Eric BOUYOUX, M. Alain LAPACHERIE, M. Christophe MESMIN, M. Jean-Louis MICHEL, M. Yves GARY, M. Philippe BATISTA, M. Clément TALLERIE, M. Laurent VIOZELANGE, M. André HACQUART.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : M. Alain SIMONET, M. Jean-Pierre NORMAND-COURIVAUD, M. Gabriel BARRADE, M. Christian BORDE, M. Patrick LABALLE, M. Etienne DESSUS DE CEROU, M. Gérard LAVASTROU, M. Alain VAUZOUR, M. Bernard LAROCHE, M. Jean-Louis MONTEIL, M. Yves NOYER, M. Christophe LISSAJOUX, M. Pierre MACHÉ, M. Yves POUCHOU, Mme Dominique REBOTIER, M. Olivier LAPORTE, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Laurent PUYJALON, M. Michel RAYNAL

DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR : 2

M. Frédéric SOULIER à M. Christian PRADAYROL, M. Julien BOUNY à Mme Delphine FOUCAUD.

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS : 11

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Anne CLERGERIE, Mme Martine CONTIE, Mme Sophie OVTCHARENKO, M. Richard LANDRAUD, Mme Ophélie REYSSET, Mme Sonia PINET, M. Claude VILLENEUVE.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : M. Dominique CAYRE, M. Vianney BLONDEAU, M. Christophe CARON, M. Joseph FELIPE LUIS.

Accusé de réception en préfecture
019-251900197-20210309-2021-1-DE
Date de télétransmission : 09/03/2021
Date de réception préfecture : 09/03/2021

DÉLIBÉRATION N°2021-1

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Madame Céline GAUL pour remplir les fonctions de secrétaire.

DELIBERATION N°2021-1 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB)

RAPPORTEUR : **MONSIEUR CHRISTIAN PRADAYROL, PRESIDENT**

➤ En ce qui concerne la partie administrative du syndicat :

| | 2018 | 2019 | 2020 |
|--------------------------------|------|------|------|
| Nombre de comités | 3 | 2 | 2 |
| Nombre de délibérations | 10 | 6 | 10 |
| Nombre d'informations | 0 | 1 | 1 |
| Nombre de bureaux | 2 | 2 | 1 |

➤ Orientations budgétaires

En fonctionnement, les principales dépenses (environ 550 000 €)

- Personnel :
 - Responsable du syndicat : 1 catégorie A à 20 %
 - La révision générale du SCOT Sud Corrèze va être engagée en 2021 Il est donc proposé de mettre à disposition du syndicat le service Planification de l'Agglo de Brive ainsi que la responsable du service urbanisme et habitat de la Communauté de Communes du Midi Corrèzien :
 - 2 catégories A à 20 %
 - 1 catégorie B à 20 %
- L'indemnité de fonction d'un élu (le Président) : à hauteur de 50 %
- Les frais à caractères généraux nécessaires au fonctionnement du syndicat : environ 75 000 €
- Les amortissements : 35 975,59 €

En fonctionnement, les principales recettes : (environ 550 000 €)

- Les contributions des intercommunalités

Pour rappel la contribution est à **1,20 € / habitant** et elle est calculée au prorata de la population (50%) et au prorata des bases de la CFE (50%) : 148 764 €

- Les amortissements : 19 863,69 €
- Résultat de fonctionnement reporté : 387 289,43 € (294 188,56 € en 2019)

En investissement, les principales dépenses : (environ 200 000 €)

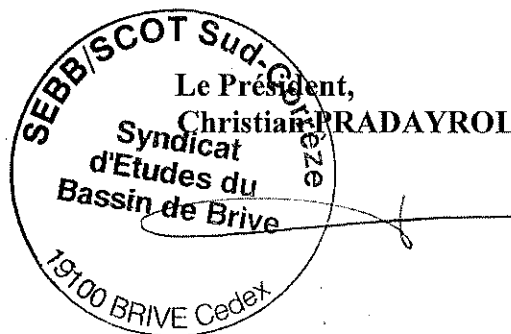
- Participation aux documents d'urbanisme : 12 000 €
- RAR : 3 000 €
- Les amortissements : 19 863,69 €

En investissement, les principales recettes : (environ 200 000 €)

- Les amortissements : environ 35 975,59 €
- Le résultat d'investissement reporté : 162 209,26 € (139 736,62 € en 2019)

► Il est demandé au Comité Syndical de prendre acte du Débat d'Orientations Budgétaires 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ





Accusé de réception en préfecture
019-251900197-20210309-2021-1-DE
Date de télétransmission : 09/03/2021
Date de réception préfecture : 09/03/2021